

COMMUNIQUE DE PRESSE

La commune de Garat retenue pour la création d'une Brigade Fixe de la Gendarmerie Nationale

Nous avons l'honneur de vous informer que la Commune de Garat a été sélectionnée pour accueillir une Brigade Fixe de la Gendarmerie Nationale, dans le cadre de l'engagement pris par le Président de la République en 2022 de créer 200 nouvelles brigades de Gendarmerie sur l'ensemble du territoire national.

Cette décision vise à renforcer la sécurité publique, à rétablir un service public de sécurité dans nos territoires, et à adapter le maillage territorial de la gendarmerie aux évolutions de la démographie.

Cette Brigade Fixe, qui fera partie intégrante de la Gendarmerie Nationale, contribuera à renforcer la présence des forces de l'ordre sur notre territoire. Elle jouera un rôle essentiel dans la prévention et la résolution des problèmes de sécurité, assurant ainsi la tranquillité de nos habitants.

Nous tenons à remercier chaleureusement le Président de la République pour sa confiance envers notre commune et pour cette décision qui améliorera la qualité de vie de nos citoyens. Nous remercions également nos partenaires locaux et régionaux qui ont soutenu notre candidature.

Cette décision est une reconnaissance de notre engagement envers la sécurité publique, qui est l'une de nos préoccupations majeures.

Elle renforce notre détermination à faire de Garat un endroit sûr et accueillant pour tous.

La Commune de Garat est honorée de contribuer à cette initiative nationale et de travailler en partenariat avec la Gendarmerie Nationale pour garantir le succès de ce projet.

Le Maire, Hervé RAMAT